



FRANCE ÉTALONS
12, rue du Moulin - 08250 Termes
+33(0)6.13.78.96.61
info@france-etalons.com

HARAS DE TALMA
3, Talma - 08250 Grandpré
+33(0)6.28.45.35.99
info@harasdetalma.com



CONTRAT DE SAILLIE – GINSENG BOISDEVILLE - 2019

L'ACHETEUR :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Port : Mail :

L'acheteur achète à France Etalons une saillie de l'étalon GINSENG BOISDEVILLE aux conditions suivantes :

1) La saillie est réservée pour la jument : N° SIRE :
Date estimée d'entrée de la jument au centre d'insémination :

2) Insémination en IA frais :

- 176.00 € TTC** (160.00€ HT + TVA à 10% 16.00€).
A régler à la réservation, par chèque à l'ordre de France Etalons ou par virement correspondant aux frais techniques pour 2019.*

3) Ou insémination dans un autre centre agréé :

Adresse :

Tél : Port : Mail :

- 330.00€ TTC** (300.00€ HT + TVA à 10% 30.00€) en **IA réfrigérée**
A régler à la réservation, par chèque à l'ordre de France Etalons ou par virement correspondant aux frais techniques de conditionnement et d'acheminement de la semence vers le centre de mise en place choisi pour 2019.*

4) Solde de saillie au poulain vivant :

- 495.00€ TTC** (450.00€ HT + TVA à 10% 45.00€). *A régler à la naissance, par chèque à l'ordre de France Etalons ou par virement**

(*Coordonnées bancaires (IBAN) : FR76 1020 6005 5298 7248 2488 969 – AGRIFRPP802)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- A)** L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces inséminations et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.
- B)** Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur et il passera une convention distincte d'hébergement de sa jument.
- C)** Le prix de saillie en **IA frais** au Haras de Talma comprend l'utilisation de la semence fraîche pour la jument citée ci-dessus, après réception du présent contrat accompagné du règlement des frais techniques.
- D)** Le prix de saillie en **IA réfrigérée** comprend l'utilisation et **3 envois** de semence réfrigérée. Les envois supplémentaires seront facturés 60€ ou l'acheteur peut faire venir inséminer sa jument en frais. L'envoi des doses se fait sur demande du centre d'insémination auprès du Haras de Talma (06.28.45.35.99), avant 11h le lundi, mercredi, vendredi.
- E)** **La semence réfrigérée sera envoyée, seulement, après réception du présent contrat et du règlement des frais techniques.**
- F)** Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport.
- G)** Les paillettes non utilisées resteront la propriété du vendeur.
- H)** Le présent contrat **n'autorise pas le recours à l'ICSI** (Injection Intra-Cytoplasmique de Spermatozoïde) ni pour la congélation d'embryons, merci de nous contacter pour un contrat spécifique à ces techniques.
- I)** La carte de saillie sera transférée au centre d'insémination, cité ci-dessus, après réception du contrat de saillie et du règlement des frais techniques. Les documents de déclaration de naissance seront envoyés au propriétaire après réception et encaissement du solde.

CONDITIONS PARTICULIERES

Fait en double exemplaire le à

Le vendeur : **FRANCE ÉTALONS**

L'acheteur : (Signature, précédée de la mention "lu et approuvé")